

Histoire d'une complémentarité entre l'aquaculture et la pêche : 20 ans de production de coquilles Saint-Jacques d'écloserie pour semis sur zones de pêche : rade de Brest, 1983-2002.

Pierre-Gildas Fleury (1), Jean-Pierre Carval, Marie-Louise Muzellec,
André Gérard, Jean Barret, Jean-Claude Cochard, Jean-Claude Dao.

(1) Directeur de recherche

IFREMER, Laboratoire Conchylicole de Bretagne, La Trinité /mer, France.



L'aquaculture et la pêche ne font pas toujours bon ménage : conflit pour les zones de production (élevages en mer), concurrence sur le marché (poisson d'élevage / poisson "sauvage"), et surtout conflit sur la gestion des stocks naturels de juvéniles, parfois exploités pour l'approvisionnement des élevages au détriment d'une production naturelle d'adultes pour le stock exploité par pêche (palourde du golfe du Morbihan, crevettes tropicales, etc).

En d'autres cas les techniques d'élevage peuvent se révéler au contraire un outil précieux pour la gestion des stocks naturels, particulièrement pour des animaux plus ou moins sédentaires comme les Mollusques ou les Crustacés. Ici l'élevage des juvéniles va permettre de conforter le stock naturel des animaux exploités par la pêche. Malheureusement les exemples de cette complémentarité sont encore assez rares. L'un des plus intéressants, tout près de chez nous, est l'élevage de juvéniles de coquille Saint-Jacques pour semis sur le gisement naturel de la rade de Brest.

Le contexte initial. L'hiver très froid de 1962-63 a décimé le stock de coquille Saint-Jacques (*Pecten maximus*) de la rade de Brest dont la production est passée de 2 500 tonnes à moins de 100 tonnes. Les premiers essais de captage de naissain ont été pratiqués 10 ans plus tard (1972), en vue d'un programme de repeuplement. Mais 10 ans plus tard encore (1982), les résultats restaient médiocres et les premiers essais de semis devaient faire appel à du naissain d'importation d'Ecosse (1980) ou d'Irlande (1982).

1983 : la création d'une filière originale de production. Devant le maigre succès du captage naturel, les acteurs de la filière (pêcheurs, scientifiques et politiques) se sont tournés

vers la technique d'écloserie pour la production du naissain. Et en 1983 s'est mise en place la filière de production qui a peu à peu permis la remontée du stock :

- Production de naissains par écloserie (250 000 post-larves produites en 1983, 20 millions en 2000) ;
- Prégrossissement du naissain en casiers en mer (30% de survie) ;
- Semis à 1 an (30 mm) soit sur zone exploitée, soit sur réserve fermée 3 ans (30% de survie) ;
- Recapture à 2-3 ans (sur zone exploitée) ou 3-4 ans (sur réserves) par la flottille de pêche.

La mise en place de cette filière et le soutien à son développement ont fait l'objet de subventions conjointes de l'Etat français et de la région Bretagne (1^{er} contrat de plan Etat-région, 1983-88) : création des infrastructures (écloserie du Tinduff près de Brest, station de prégrossissement en mer) et soutien de la recherche. L'objectif initial était de créer un stock de reproducteurs. Mais l'impact sur le repeuplement ne s'avérant pas significatif, la production de juvéniles, techniquement inchangée, s'est réorientée en 1989 vers une finalité d'augmentation directe des stocks (2^e contrat de plan Etat-région, 1989-93), avec des recaptures au profit direct de la flottille de pêche (20 t /an au début). En 1993, ce programme a pris une dimension européenne avec un financement européen (opération pilote du contrat de baie de la rade de Brest) et une action concertée européenne de recherche sur les semis.

A la fin de ces 2 programmes (1996), la filière a été considérée comme techniquement maîtrisée et a dû se développer dès lors sans subvention ni aide de la recherche, par le seul autofinancement des pêcheurs de la rade de Brest (70 licences x 4500 €).

Résultats. Actuellement, l'écloserie produit 20 millions de post-larves /an et un nouvel agrandissement de l'écloserie est prévu. La production de coquilles de la rade dépasse 300 tonnes et sur 3 coquilles pêchées, 2 sont des coquilles de semis (*figure 1*), aisément identifiables à un anneau supplémentaire sur les valves (dû à un petit arrêt de croissance lors du semis).

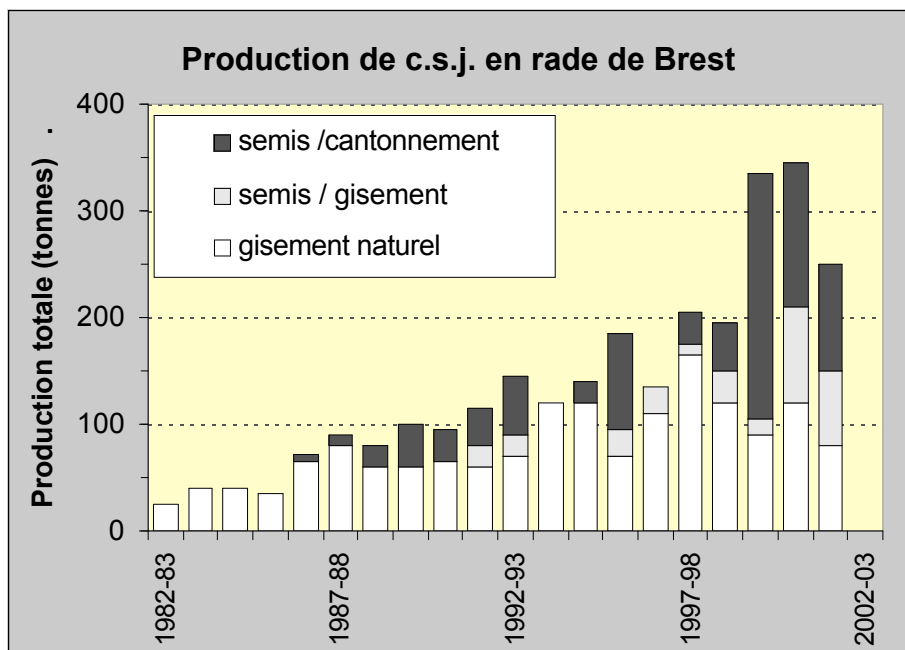


Figure 1. Production de coquille Saint-Jacques en rade de Brest (source : CLPMEM Finistère nord)

La technique reste perfectible (fiabilité des élevages larvaires, survie des post-larves au transfert en mer, etc) ; et malgré son succès, la filière de production reste économiquement très fragile, à la merci d'aléas de production liés à la réussite des élevages à tous les stades : aléas biologiques, surdensités en nurserie à terre ou en casiers en mer, retards dans le calendrier de production perturbant la rotation des équipements.

Il est important de comprendre que le bilan va bien au-delà des seuls apports générés par la filière : en favorisant la gestion des zones de pêche, la technique d'écloserie-semis-recapture de coquille Saint-Jacques a sans doute conforté le stock naturel lui-même (moins sollicité ou effet repeuplement ?) ; elle implique les pêcheurs au-delà du court terme dans une gestion globale de la rade (en effet, l'intérêt d'une partie des pêcheurs pour la coquille Saint-Jacques permet d'alléger la pression de pêche sur les autres stocks) ; enfin les coquilles de semis favorisent le soutien des cours de vente (régularisation des apports, taille et qualité des animaux).

Par ailleurs, le succès des recaptures de coquille Saint-Jacques en rade de Brest donne depuis quelques années un regain d'intérêt pour ce schéma de production sur les autres gisements naturels de coquille Saint-Jacques de Bretagne (avec des essais en cours à Saint-Malo et Quiberon) et de l'ouest de la France.

Perspectives. Avec 20 millions de post-larves par an, l'écloserie du Tinduff a atteint un palier qui permet une production complémentaire significative (200 tonnes) sur la rade de Brest, mais qui ne permet pas le développement de la filière sur d'autres gisements. Une autre écloserie est envisagée, qui suppose l'implication du secteur public au démarrage du projet, puis un autofinancement en routine, par la vente des post-larves. Ceci permettrait une première segmentation de la filière (offre de naissain) nécessaire à son développement pour réduire l'investissement de chaque projet et le temps de retour des premières recettes.

Ultérieurement, une deuxième segmentation (offre de juvéniles) pourrait se créer si la filière intéressait des prégrossisseurs spécialisés (comités locaux ou conchyliculteurs) car certains sites, certains outils (gros bateaux) peuvent se révéler bien adaptés au prégrossissement. Des compléments de naissain peuvent aussi être trouvés auprès des capteurs irlandais ou écossais, mais des compléments seulement, car plus que jamais la filière aura besoin de fiabilité et de régularité dans ses approvisionnements en juvéniles.

Enfin, la diversification des expériences de semis implique un accompagnement technique minimum pour chaque projet. En ce sens les 20 ans du savoir-faire brestois sont devenus un atout incontestable pour le développement de ce type de gestion aquaculture-pêche.
